ASSEMBLEE GENERALE

ONZIEME SESSION

Documents officiels



PREMIERE COMMISSION,

E ANCE

Mardi 22 janvier 1957, à 10 h. 30

New-York

SOMMAIRE

Pag

Point 22 de l'ordre du jour:

Réglementation, limitation et réduction équilibrée de toutes les forces armées et de tous les armements; conclusion d'une convention internationale (ou d'un traité international) concernant la réduction des armements et l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres types d'engins de destruction massive: rapport de la Commission du désarmement (suite)

7

Président: M. Víctor A. BELAUNDE (Pérou).

POINT 22 DE L'ORDRE DU JOUR

Réglementation, limitation et réduction équilibrée de toutes les forces armées et de tous les armements; conclusion d'une convention internationale (ou d'un traité international) concernant la réduction des armements et l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres types d'engins de destruction massive: rapport de la Commission du désarmement (A/3366, A/3470, A/C.1/783, A/C.1/784, A/C.1/L.160, A/C.1/L.161, A/C.1/L.162) [suite]

- 1. M. NASE (Albanie) considère qu'il est tout naturel que son gouvernement, qui fonde sa politique sur la défense de la paix, attache toute l'importance nécessaire au problème du désarmement. Bien qu'il n'ignore pas le caractère délicat et complexe de cette question, le Gouvernement albanais est persuadé que si l'on n'a obtenu aucun résultat au cours des 10 dernières années, c'est parce que les milieux influents des puissances occidentales étaient directement intéressés à la course aux armements.
- 2. A plusieurs reprises, l'Union soviétique, prête à faire des concessions, a accepté les propositions émanant des puissances occidentales. Mais chaque fois, et c'est là un trait caractéristique des négociations, les puissances occidentales sont alors revenues sur leurs propres propositions. En outre, elles ont posé condition après condition à la solution du problème, aussi bien en ce qui concerne l'interdiction des armes nucléaires que pour ce qui est de la réduction des armements de type classique.
- 3. Rappelant les efforts particuliers tentés par l'Union soviétique pour obtenir l'interdiction des armes atomiques, M. Nase fait observer que les Etats-Unis d'Amérique ont constamment adopté une attitude négative à l'égard de ces propositions, notamment à l'égard de celles qui tendaient à faire interdire les explosions nucléaires expérimentales. Selon la délégation albanaise, le projet de résolution présenté par le Canada, le Japon et la Norvège (A/C.1/L.162), qui

propose l'établissement d'un système de préavis et d'enregistrement des explosions nucléaires expérimentales, ne peut servir à rien d'autre qu'à tromper la vigilance des peuples qui, dans le monde entier, réclament l'interdiction de ces explosions expérimentales. La délégation albanaise, au contraire, appuie fermement le projet de résolution présenté sur cette question par l'Union soviétique (A/C.1/L.160), et considère qu'il n'est pas nécessaire de créer un mécanisme spécial de contrôle, car il est déjà possible d'enregistrer les explosions de bombes atomiques quel que soit le point du globe où elles ont lieu.

- 4. Le Gouvernement de la République populaire d'Albanie appuie également la déclaration du Gouvernement de l'Union soviétique en date du 17 novembre 1956 (A/3366), qui, à son avis, constitue une bonne base de négociations pour parvenir à un accord sur le désarmement. En acceptant, comme première mesure de réduction des forces armées et des armements, que les forces armées de l'URSS, des Etats-Unis d'Amérique et de la Chine soient ramenées à 2.500.000 hommes et celles de la France et du Royaume-Uni à 750.000 hommes, l'Union soviétique a ouvert la porte à une possibilité d'accord dans ce domaine. Elle a donné une autre preuve de sa bonne volonté et de son désir de sortir de l'impasse actuelle en se déclarant disposée à examiner la question de l'emploi des photographies aériennes dans une région de l'Europe s'étendant à 800 kilomètres à l'est et à l'ouest de la ligne qui sépare les forces armées des pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) et les pays signataires du Traité de Varsovie. Malgré la portée de cette nouvelle concession et l'importance des propositions soviétiques précédentes qui suggéraient l'établissement d'un système de contrôle efficace et d'inspection. les Etats-Unis, comme certaines autres puissances occidentales, exigent à nouveau que l'Union soviétique accepte sans discussion le plan américain dit du "ciel ouvert".
- 5. Considérant que les Etats-Unis ont refusé d'examiner la récente proposition soviétique relative à la réduction des forces armées étrangères stationnées en Allemagne et à la liquidation des bases militaires en pays étrangers, M. Nase déclare que cette différence d'attitude entre les puissances s'explique par la politique différente qu'elles poursuivent dans leurs relations internationales. Le Gouvernement albanais, qui appuie tous les efforts constructifs faits pour consolider la paix, a déjà apporté une contribution efficace à cette œuvre en réduisant ses forces armées de 9.000 hommes et ses dépenses militaires pour 1956 de 25 pour 100 par rapport à ce qu'elles étaient en 1955.
- 6. Enfin, la délégation albanaise appuie la proposition de l'Union soviétique concernant la réunion d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale qui se consacrerait exclusivement à l'examen du problème du désarmement (A/C.1/L.161); elle appuie également la proposition relative à l'augmentation du nombre des

membres de la Commission du désarmement et de son Sous-Comité.

- 7. M. MAHGOUB (Soudan) pense qu'il peut sembler présomptueux, de la part d'un petit pays désarmé comme le sien, de participer à un débat sur le désarmement. Cependant, les petites nations, beaucoup plus encore que les grandes puissances, ont intérêt au désarmement, car elles ont besoin de toutes leurs ressources financières, si limitées qu'elles soient, pour développer leurs services sociaux.
- 8. Invitant la Commission à examiner en détail les points de vue de l'Union soviétique et des puissances occidentales, M. Mahgoub déclare que, si l'on pouvait relever les divergences existant entre ces deux points de vue et en faire une liste, on pourrait ensuite les transmettre à une commission spéciale qui pourrait être chargée de trouver une base d'accord. Ces divergences portent principalement sur les méthodes d'exécution d'un programme de désarmement effectif. Il suffit d'analyser les déclarations faites par l'URSS et les puissances occidentales le 4 mai 1956, le dernier jour où s'est réuni le Sous-Comité de la Commission du désarmement, pour s'en rendre compte. La situation marquait un certain progrès, et constituait un point de départ pour les travaux de la Commission du désarmement lorsqu'elle se réunit en juillet 1956. L'accord s'était fait sur les niveaux des forces armées, ce qui rapprochait les deux points de vue. Enumérant les objectifs que le Gouvernement des Etats-Unis et le Gouvernement de l'Union soviétique se sont fixés et que leurs représentants ont définis à la 821ème séance de la Première Commission, M. Mahgoub regrette que les délégations se soient livrées à des attaques et contre-attaques qui ne peuvent contribuer à créer l'ambiance qui convient.
- 9. Sans vouloir sous-estimer en aucune manière les divergences existantes, M. Mahgoub répète qu'elles ne portent que sur des points de procédure et qu'elles semblent toutes tourner autour de la question suivante : faut-il commencer par désarmer ou par résoudre les grands problèmes internationaux? Les autres divergences, celles qui concernent l'inspection et le contrôle, les photographies aériennes, les réunions des chefs de gouvernement et la composition de la Commission du désarmement, ne sont pas trop difficiles à résoudre.
- 10. La délégation soudanaise pense qu'il faudrait s'attaquer en même temps à la question du désarmement et aux grands problèmes internationaux. M. Mahgoub énumère les conséquences heureuses qu'aurait le désarmement, en particulier pour les petites puissances. Tout le monde connaît les avantages que l'on pourrait obtenir en employant à des fins plus utiles et plus nobles ne serait-ce qu'une partie des fonds que l'on gaspille pour produire des armements. Il ne faut épargner aucun effort pour essayer d'arriver à un accord définitif, car les obstacles qui empêchent actuellement cet accord semblent insignifiants quand on les compare aux conséquences horribles de la guerre.
- 11. M. TARABANOV (Bulgarie) affirme que l'humanité n'échappera pas au cauchemar d'une troisième guerre mondiale tant que l'arme atomique et l'arme à l'hydrogène ne seront pas interdites, tant qu'il ne sera pas mis fin à leur fabrication et tant que les Etats n'auront pas éliminé ces engins et détruit les stocks existants. Elle ne pourra entreprendre de tâches pacifiques et constructives tant que les effectifs militaires et les armements de tous les Etats n'auront pas été progressivement réduits au niveau nécessaire pour le

- maintien de l'ordre et de la sécurité intérieurs et pour la protection des frontières.
- 12. Le fait qu'il existe, dans certains pays, de puissants groupes financiers intéressés à la fabrication et au commerce des armes constitue, selon M. Tarabanov, l'un des principaux obstacles au désarmement. Le mérite des gouvernements de ces pays serait d'autant plus grand s'ils pouvaient surmonter l'opposition de ces groupes et faire progresser la solution du problème du désarmement.
- 13. M. Tarabanov cite ensuite un passage de la déclaration du représentant de la Belgique (822ème séance), qui exprime l'avis que le désarmement est inéluctablement lié à un règlement satisfaisant des questions politiques. Il estime que, si l'Organisation des Nations Unies adoptait cette manière de penser, elle devrait renoncer pour longtemps à toute tentative de progrès dans le domaine du désarmement. Si les questions politiques en suspens doivent être réglées d'une manière satisfaisante pour qu'on puisse aller de l'avant, faut-il en conclure que ces questions doivent être réglées dans des conditions de plein armement, et par conséquent sous la menace de l'emploi de la force?
- 14. M. Tarabanov note que, selon la délégation des Etats-Unis, il sera impossible de procéder à une réduction des armements et des forces armées plus importante que celle qui est prévue pour la première étape tant qu'on n'aura pas avancé davantage le règlement des problèmes politiques. Il se demande cependant si l'on peut garantir qu'il n'y aura plus de nouvelles aventures telles que celle qui a été tentée en Egypte, lorsque sera atteinte la deuxième étape du désarmement. Certes, le désir de régler les questions politiques peut être considéré comme un désir de favoriser le désarmement; d'autre part, seul un désarmement complet peut, à son tour, assurer la solution pacifique de tous les problèmes qui restent en suspens parmi les différents pays.
- Malgré les difficultés et les divergences de vues, on s'est rapproché, dans une certaine mesure, de la solution du problème. On aurait cru que ceux qui avaient critiqué la proposition présentée par l'Union soviétique le 27 mars 1956 (DC/83, annexe 5) parce qu'elle portait uniquement sur les armements de type classique auraient approuvé la déclaration faite par ce pays le 17 novembre 1956 (A/3366), qui, elle, envisageait un désarmement général. Néanmoins, les mêmes puissances ont de nouveau accusé l'Union soviétique de s'en tenir à une conception simpliste de l'interdiction des armes atomiques. Même si certaines délégations préfèrent le système de l'enregistrement des explosions atomiques expérimentales, les peuples du monde seraient déçus si l'Union soviétique décidait d'abandonner ses propositions préconisant l'arrêt des explosions expérimentales d'engins atomiques ou à l'hydrogène, l'interdiction de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène, la destruction de tous les engins atomiques et la réduction des armements de type classique. L'autre solution serait de s'engager dans la voie de compromis mesquins qui ne serviraient qu'à créer l'illusion qu'il a été fait quelque chose en matière de désarmement.
- 16. La Commission du désarmement et, en particulier, son Sous-Comité doivent examiner toutes les propositions relatives au désarmement présentées au cours de la présente session et tirer parti de toutes les possibilités raisonnables d'aboutir à un accord. A cet égard, M. Tarabanov estime que les propositions des Etats-Unis (A/C.1/783) valent la peine d'être étudiées. A

l'exception de la question des satellites artificiels et des engins autopropulsés intercontinentaux, elles ne semblent pas contenir de nouveaux éléments. Toutefois, elles sont présentées à la Commission sous une forme plus détaillée et plus concrète. Les Etats-Unis ont proposé d'arrêter le stockage des matières fissiles, mais non pas la fabrication des armes atomiques et à l'hydrogène. Les explosions expérimentales à des fins militaires ne seraient pas interrompues. Sans doute existet-il déjà suffisamment de matières fissiles pour assurer, pendant un certain temps, non seulement la production d'armes qui ont déjà fait l'objet d'expériences, mais aussi la fabrication de nouveaux engins. Ce n'est pas là une perspective très séduisante. On pourrait déduire de ces propositions que les Etats-Unis sont disposés à accepter l'interdiction de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène, mais qu'ils ne sont pas en mesure de le faire parce qu'il est impossible de soumettre à un contrôle les stocks existants. Cependant, les Etats-Unis ne veulent pas cesser de procéder à de nouvelles expériences sur de nouveaux types d'engins atomiques et à l'hydrogène, alors que, dans ce domaine, un contrôle est parfaitement possible. Or, il est incontestable que les explosions atomiques expérimentales, non seulement ont des effets néfastes sur la santé des populations, mais présentent aussi un autre danger, parce que l'accumulation constante d'engins toujours nouveaux et toujours plus destructifs aurait pour conséquence qu'il serait fait, un jour, usage de ces engins.

17. La délégation de la Bulgarie estime qu'au lieu de présenter des propositions toujours nouvelles qui, en introduisant de nouveaux éléments dans le problème, ne font que le rendre encore plus complexe, il serait préférable de partir des résultats déjà acquis et de s'appuyer sur ces résultats pour progresser. Il semble maintenant que tous les membres de la Commission du désarmement et de son Sous-Comité estiment qu'il est possible de commencer la réduction des effectifs militaires des grandes puissances de façon à les ramener à 2.500.000 hommes, pour ce qui est de l'URSS, des Etats-Unis et de la Chine, et à 750.000 hommes, en ce qui concerne le Royaume-Uni et la France. Cette proposition a déjà été adoptée par la délégation des Etats-Unis, laquelle a cependant posé certaines conditions qui rendent sa mise en œuvre très problématique; elle pourrait servir de base à la poursuite des travaux de la Commission et de son Sous-Comité. M. Tarabanov estime qu'avec de telles armées, il serait difficile d'entreprendre une guerre moderne, et plus difficile encore de la gagner.

18. Le représentant de la Bulgarie rappelle que, dans les lettres qu'ils ont échangées, le président Eisenhower et M. Boulganine se sont engagés, au nom de leurs pays, à ne pas employer la force à des fins d'agression. Il propose que ces déclarations soient réunies dans un document commun. Ce serait là un prélude excellent qui créerait des conditions favorables à de nouveaux progrès dans le domaine du désarmement. La déclaration soulignerait que les armes thermonucléaires peuvent constituer un moyen de faire hésiter un agresseur éventuel, et qu'elles ne seraient utilisées qu'en cas de légitime défense contre une attaque atomique. Cet engagement pourrait être pris lors de la coordination des mesures de réduction des armements de type classique et de réduction des effectifs des forces armées à 2.500.000 hommes et à 750.000 hommes.

19. En terminant, M. Tarabanov déclare que c'est faire preuve d'un manque total de réalisme que d'espérer convaincre les peuples que le désarmement est sé-

rieusement envisagé, tant qu'il n'est pas tenu compte de l'existence de la République populaire de Chine. D'autre part, il estime que les propositions tendant à élargir la composition de la Commission du désarmement et du Sous-Comité sont judicieuses et opportunes. D'une manière générale, il convient que la Commission et son Sous-Comité examinent toutes les initiatives qui ont été proposées, telles que la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale ou d'une conférence des chefs de gouvernement.

- M. TARAZI (Syrie) fait observer qu'on devrait insister sur le rôle que les petites puissances pourraient jouer dans la question du désarmement. Il ne fait aucun doute que les petits pays sont sérieusement intéressés par les progrès qui peuvent et doivent être réalisés dans le domaine du désarmement. Aussi le représentant de la Syrie ne peut-il manquer d'exprimer le regret qu'éprouve sa délégation de voir qu'aucun accord n'est intervenu jusqu'ici sur la question de la réduction des armes de type classique et de l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres types d'engins de destruction massive. Une fois de plus, des nuages s'amoncellent à l'horizon; il est nécessaire de les dissiper et de rétablir l'atmosphère de confiance qui avait régné après la Conférence des chefs de gouvernement des quatre puissances, tenue à Genève en juillet 1955.
- 21. Après avoir écouté attentivement les propositions présentées par le représentant des Etats-Unis et par le représentant de l'Union soviétique (821ème séance), on a la conviction que c'est uniquement sur la base de toutes les suggestions utiles formulées par les grandes puissances qu'un accord peut être réalisé. En ce qui concerne la question du contrôle international, les points de vue, quoique différents, semblent tendre à se rapprocher. C'est là un fait d'une grande importance.
- Les techniques scientifiques nouvellement créées ne devraient pas être mises au service de la guerre, si l'on ne veut pas que l'écart qui sépare les pays sousdéveloppés des pays industrialisés se maintienne. Malheureusement, les grandes puissances consacrent encore les trois quarts de leurs ressources au développement de leur potentiel de guerre. On se sert encore de la force pour atteindre des objectifs politiques. Si l'on avait résolu plus tôt le problème du désarmement, la sécurité de l'Egypte et de tous les autres pays arabes n'aurait pas été menacée. L'attaque contre l'Egypte a été menée par deux puissances qui avaient présenté propositions sur contrepropositions au sujet du désarmement. Comment peut-on parler de désarmement lorsque, dans le New York Herald Tribune du 17 janvier 1957, M. Anthony Nutting, ancien Ministre d'État aux affaires étrangères du Royaume-Uni, déclare que la Syrie doit être éliminée en tant qu'entité politique, car sa présence constitue un danger; comment peut-on parler de désarmement lorsqu'un amiral de la flotte française, l'un des chefs de l'expédition armée contre l'Egypte, admet ouvertement qu'il a envoyé des avions de reconnaissance survoler la Syrie afin de s'assurer si oui ou non il y avait des avions soviétiques sur le sol syrien?
- 23. Le but du désarmement est d'assurer la paix. Mais la paix se trouve menacée dès l'instant où existent des forces capables de mener une attaque par surprise. C'est ainsi que le peuple et le gouvernement de la Syrie se rendent parfaitement compte du danger que représentent les forces stationnées à Chypre, à 20 milles seulement de la côte syrienne.

- 24. Il est certain que le désarmement ne peut être mené à bien que dans une atmosphère de confiance. Il serait sage à cet égard d'appliquer les cinq principes fondamentaux de droit international formulés par M. Nehru, premier ministre de l'Inde, et adoptés par la Conférence des pays d'Afrique et d'Asie, tenue à Bandoung en avril 1955. Parmi ceux-ci figuraient le principe de non-agression et le principe de non-intervention dans les affaires intérieures des autres Etats. Le simple fait qu'un pays ne désire pas adhérer à des alliances militaires devrait donner plus de poids à la contribution que ce pays apporte à la solution du problème du désarmement. La déclaration faite conjointement par la Syrie et l'Inde le 21 janvier 1957 affirmait que les pactes et alliances militaires portaient atteinte à la paix et à la stabilité dans le Moyen-Orient.
- 25. L'interdiction des armes nucléaires et autres armes de destruction massive représente un autre aspect du problème du désarmement. A cet égard, la délégation syrienne constate avec plaisir que presque tous les membres de la Première Commission sont favorables à l'interdiction des armes nucléaires. La délégation syrienne partage les vues du représentant du Japon, et a été vivement émue par le tableau précis qu'il a tracé des conséquences des expériences nucléaires (823ème séance). Enfin, conformément à l'esprit du communiqué final de la Conférence de Bandoung, le Gouvernement syrien estime que l'usage des armes nucléaires et autres armes de destruction massive devrait être absolument interdit.
- 26. M. JAMALI (Irak) fait remarquer que si les pays souhaitent le désarmement afin de pouvoir alléger leurs budgets du lourd fardeau des armements et consacrer à des fins pacifiques une grande partie des sommes jusqu'ici utilisées pour la production de ces armements, le besoin des armes se fera pourtant toujours sentir, tant que régneront dans le monde la crainte, l'injustice, la convoitise, le désir de dominer et d'exploiter ses semblables. De fait, la "guerre froide" idéologique se poursuivra tant que ne seront pas résolus les grands problèmes politiques actuels, tels que l'unification de l'Allemagne et de la Corée et la question de Palestine, et tant que le colonialisme ne sera pas mort. En revanche, le désarmement serait facilité dans un monde gouverné par l'honnêteté, la justice, la liberté et l'altruisme.
- Jusqu'ici, et à juste titre, la question du désarmement a été discutée principalement du point de vue des grandes puissances et de leur gigantesque appareil de guerre. Toutefois, cette question pourrait être également examinée du point de vue des petites puissances. Au Moyen-Orient, par exemple, certains problèmes sont liés directement à la question des armements. L'un d'entre eux est celui que l'on a appelé la théorie de l'équilibre des forces entre Israël et ses voisins arabes, théorie qui, du fait de l'accord tripartite conclu le 25 mai 1950 entre le Royaume-Uni, la France et les Etats-Unis, a été interprétée comme signifiant qu'Israël devait avoir une puissance d'armement égale à celle de tous les Etats arabes voisins réunis. Le résultat a été qu'Israël a été assez fort pour envahir par les armes les Etats voisins, l'un après l'autre.
- 28. L'Egypte, s'apercevant que les puissances occidentales ne fournissaient pas facilement des armes destinées à la légitime défense, a dû en demander à la Tchécoslovaquie, auprès de laquelle Israël s'en était également procuré dans le passé. Ceci déclencha au Moyen-Orient la suite d'événements politiques qui devait aboutir à l'impasse actuelle. L'argument selon

- lequel un équilibre devrait exister entre les Etats arabes et Israël est insoutenable. L'argument d'une nation devrait répondre à ses besoins et à ses responsabilités; s'il doit y avoir un contrôle des armements, il doit être universel et juste. Si l'on veut que la paix règne au Moyen-Orient grâce à un contrôle des armes, les armements d'Israël ne doivent pas être plus importants que ne l'exigent ses dimensions et le chiffre de sa population.
- 29. La seconde question qui affecte directement la paix au Moyen-Orient et qui est également liée au problème des armements est celle de l'infiltration et de la subversion communistes. Tout en ne nourrissant pas d'intentions malveillantes à l'endroit du peuple de l'Union soviétique, l'Irak est fondé, en vertu des Articles 51 et 52 de la Charte des Nations Unies, à prendre part au Pacte de Bagdad et à contribuer au maintien de la paix en se maintenant en état de défense. Nul n'ignore ce qui s'est passé en Corée, au Viet-Nam et en Europe orientale, et l'on ne saurait dire que l'URSS n'a aucune vue sur le Moyen-Orient. C'est pourquoi nous accueillons favorablement le plan récemment annoncé par le président Eisenhower. Un Moyen-Orient stabilisé favoriserait beaucoup les progrès du désarmement.
- 30. S'il convient de saluer tout progrès accompli vers la réduction des armements et l'interdiction de la guerre atomique, il ne faut pas oublier qu'aucun désarmement ne devrait intervenir avant que l'on n'ait la pleine garantie d'un système complet de contrôle et d'inspection. En conséquence, la délégation irakienne appuie toutes les mesures figurant dans le mémorandum présenté par les Etats-Unis (A/C.1/783). Elle appuie également le projet de résolution de l'URSS (A/C.1/L.161), à ceci près qu'elle ne voit pas le besoin, au stade actuel, de prévoir une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la question du désarmement. La délégation irakienne appuie également le projet de résolution présenté par les délégations du Canada, du Japon et de la Norvège (A/C.1/L.162).
- 31. M. COMAY (Israël) réserve pour sa délégation le droit de répondre à certaines remarques concernant la situation dans le Proche-Orient et intéressant son pays que le représentant de l'Irak a faites dans le discours qu'il a prononcé.
- 32. M. HAMDANI (Pakistan) fait remarquer, en ce qui concerne la crise du Moyen-Orient, qu'elle a été traitée avec succès lorsque l'URSS et les Etats-Unis d'Amérique se sont trouvés d'accord, ce qui montre bien que le désarmement, dans tous ses aspects, ne pourra être réalisé que lorsque les grandes puissances se mettront d'accord à cet égard. On ne saurait qualifier de désarmement, tel qu'il est envisagé par l'Organisation des Nations Unies, une réduction unilatérale des forces armées. L'Organisation recherche un accord multilatéral en vue d'une réduction équilibrée de tous les armements, de l'interdiction des armes nucléaires et des autres armes de destruction massive, et d'un contrôle accompagné de garanties.
- 33. De nombreuses propositions ont été présentées en faveur d'un contrôle ou de l'élimination des armes nucléaires. Il semble que l'on mette aujourd'hui l'accent moins sur le désarmement atomique que sur les moyens de se préserver des attaques par surprise. Il semble également qu'on s'oriente vers les moyens d'empêcher les pays qui ne produisent pas encore d'armes nucléaires d'en entreprendre la fabrication. Cependant, ceci n'affecte nullement les stocks détenus par les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et l'Union

- soviétique. C'est pourquoi l'offre spontanée des Etats-Unis de prélever sur leurs propres stocks des matières fissiles qui seront remises à l'Agence internationale de l'énergie atomique pour être utilisées à des fins pacifiques doit être accueillie avec satisfaction. Il faut espérer que d'autres grandes puissances disposant de stocks de matières fissiles suivront cet exemple, qui constitue un moyen efficace de réduire les stocks.
- 34. Pour la même raison, il convient de féliciter les représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni, qui ont mentionné des objectifs constructifs lors des débats à la Première Commission, et notamment la nécessité d'un contrôle international de la production à venir de matières fissiles.
- 35. La production à venir de matières fissiles une fois contrôlée, les explosions nucléaires expérimentales pourront être finalement éliminées. Cependant, la proposition du représentant de la Norvège tendant à rechercher immédiatement les moyens de limiter ces expériences nucléaires en les notifiant à l'avance à l'Organisation des Nations Unies aux fins d'enregistrement (824ème séance) a un très grand poids. On peut en dire autant de la proposition du représentant de la Suède, qui a demandé à la 824ème séance la suspension des essais d'engins nucléaires. Le Pakistan appuiera toute proposition qui pourrait recueillir l'approbation unanime de la Commission.
- 36. Le représentant du Pakistan note avec satisfaction que les grandes puissances sont apparemment d'accord sur la première phase de réduction des armements de type classique et des forces armées, accompagnée d'une inspection appropriée. Il espère qu'un tel système d'inspection pourra être établi et conduira à la première phase de réduction des armements de type classique et des forces armées.
- 37. M. MAHMOUD (Egypte) fait part de la satisfaction qu'éprouve son gouvernement devant l'intérêt croissant que les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, et particulièrement les petites nations, portent à la question du désarmement. Les petites nations, qui sont en majorité dans le monde, ont absolument le droit d'exprimer leur opinion sur cette question vitale, et cette opinion doit être prise en considération. Ce problème ne doit pas, en fin de compte, être renvoyé à la Commission du désarmement ou à son Sous-Comité, pour y être débattue à huis clos. Une telle procédure constitue un cercle vicieux. Les possibilités du monde dans tous les domaines et en tous lieux doivent servir à la paix et au progrès. Cela est plus important que jamais en raison du rythme inouï de la course aux armements, qu'ils soient atomiques ou de type classique. Les perspectives de désarmement ne sont pas brillantes parce que, s'il est vrai que le nœud du problème du désarmement est la question du système de contrôle et d'inspection, il est également vrai que tout système de contrôle, pour être efficace, exige une atmosphère de confiance entre les grandes puissances. Il s'ensuit que l'Organisation des Nations Unies doit en premier lieu faire tous ses efforts pour mettre un terme à la "guerre froide". Les petites nations doivent adresser un appel pressant aux grandes puissances afin qu'elles se mettent d'accord pour réaliser au moins certains progrès vers la solution des grands problèmes politiques et des questions qui s'y rattachent.
- 38. En ce qui concerne la question du contrôle et de l'inspection, le Gouvernement de l'Egypte est d'avis que tout accord sur le désarmement doit être basé sur un système efficace de contrôle et d'inspection. Cependant, un tel système doit être mis à l'épreuve, et la délégation

- de l'Egypte est en faveur d'un système de contrôle efficace qui serait appliqué pendant une période limitée dans une région donnée, à titre d'expérience, en vue de son application ultérieure sur une base plus large et plus durable. Ce n'est qu'à la lumière de l'expérience qu'il sera possible d'élaborer un système satisfaisant qui comprendra l'inspection aérienne, l'établissement de postes de contrôle au sol, et tiendra compte d'autres suggestions qui ont été faites à cet égard.
- 39. En ce qui concerne les armes nucléaires et thermonucléaires, la position du Gouvernement de l'Egypte est celle qui a été définie à la Conférence de Bandoung. Il faut mettre fin à tout nouvel essai d'armes nucléaires et thermonucléaires. Il faut donc espérer que l'appel du représentant du Japon en faveur de la cessation de ces expériences (823ème séance) sera entendu. Les grandes puissances doivent mettre fin à ces expériences, ou au moins se mettre d'accord pour établir, à titre de mesure préliminaire, en attendant des mesures plus concrètes, un système d'enregistrement préalable, par l'Organisation des Nations Unies, des essais d'armes nucléaires et thermonucléaires.
- 40. La délégation de l'Egypte est favorable à la tendance qui consiste à augmenter le nombre des membres de la Commission du désarmement et de son Sous-Comité et à ne pas limiter la composition de cette commission aux membres du Conseil de sécurité.
- 41. En terminant, la délégation de l'Egypte exprime l'espoir que les diverses positions reflétées dans les projets de résolution présentés à la Première Commission pourront être rapprochées afin de permettre un accord unanime. De cette façon, la Commission du désarmement pourra aborder de façon constructive, avec ses nouveaux membres, l'ensemble de cette question.
- 42. M. AZNAR (Espagne) rappelle que sa délégation prend part pour la première fois au débat sur le désarmement. Cependant, pendant de nombreuses années, à la Société des Nations, le Gouvernement espagnol a fait preuve d'un grand intérêt pour ce problème. A Genève, dans la période qui suivit la première guerre mondiale, l'atmosphère retentissait de discours éloquents et de déclarations solennelles, mais la deuxième guerre mondiale a mis à nu l'effroyable faillite du pacifisme et a montré à quel point il était dénué de toute sincérité. A Genève, l'Espagne s'était prononcée en faveur d'un système sûr de coopération pacifique entre toutes les nations. Aujourd'hui, le problème est encore aggravé du fait de l'existence des armes nucléaires, et le Gouvernement espagnol réitère sa ferme décision de travailler pour la paix.
- 43. Il est cependant certain que, d'une manière ou d'une autre, la course aux armements continue parce que certains problèmes et conflits politiques divisent les hommes en groupes irréconciliables. A cet égard, la délégation de l'Espagne partage les vues qu'ont exprimées plusieurs délégations, et notamment celle de l'Italie (824ème séance). Elle partage également l'opinion qu'a exprimée la délégation des Etats-Unis (821ème séance) lorsqu'elle a affirmé qu'aucun désarmement efficace n'est possible sans l'institution d'un contrôle international. Si l'Union soviétique désire honnêtement contribuer à la paix du monde, c'est grâce au contrôle que pourront prendre fin toutes les craintes qu'elle éprouve. Un grand progrès serait réalisé si les suggestions qui figurent dans le mémorandum présenté par les Etats-Unis (A/C.1/783) étaient mises en œuvre. En réalisant un tel accord, les nations parviendraient à l'étape de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins

pacifiques, étape qui sera le commencement d'une nouvelle époque grandiose dans l'histoire de la civilisation. Il convient de faire ici l'éloge des nombreuses déclarations que la délégation de la France a faites à cet égard. L'intervention du représentant de la Norvège (824ème séance) a été également très opportune et très utile. La délégation de l'Espagne votera en faveur du projet de résolution présenté par le Canada, le Japon et la Norvège (A/C.1/L.162).

44. Il ne faut pas permettre une répétition des événements qui se sont produits dans le passé. Il faut satisfaire les désirs d'un monde qui demande le bonheur, la justice et la paix. C'est ce désir qu'a exprimé le Président des Etats-Unis d'Amérique dans son second message d'inauguration, en des termes qui ont fait naître une fois de plus l'espérance dans les cœurs de tous les hommes de bonne volonté.

La séance est levée à 12 h. 50.